

Jean-Baptiste-Nicolas **DE VERAT**

Fils de Jean et Marie-Madeleine LEVASSEUR

ET LXXXV 259 Le 19.09.1694 Contrat de mariage devant Jean-Baptiste Guyot
et Jean Bonot

Furent présents Jean DE VERAT, chirurgien, demeurant rue des Amandiers, paroisse St Etienne-du-Mont, fils de défunt Jacques, marchand de la ville de Troyes en Champagne, et Anne ROBIN sa femme, et Marie-Madeleine LEVASSEUR, majeure, fille de Louis, bourgeois de Paris, et défunte Jeanne POTEAU, demeurant à la Courtille, paroisse St Laurent. Les époux seront communs en biens selon la coutume de Paris sans être tenus des dettes avant mariage. 1500 L de dot dont 100 L en habits, linge et meubles, provenant de son épargne.

1400 L en principal de 70 L de rente constituée par le sieur CRESPIY et sa femme ; ladite somme principal provenant de la succession de sa mère.

Des 1500 L la moitié entrera dans la communauté et le reste demeurera en propre à la future épouse.

Suivent d'autres conventions.

Les deux futurs signent très bien.

Le 09.10.1694 les futurs déclarent que la dot a été versée.

Jean-Baptiste-Nicolas **DE VERAT**

Fils de Jean-Baptiste et M. Madeleine LEVASSEUR

ET LXXIII 680 Le 31.07.1727 Contrat de mariage devant Nicolas-Henri Scellier et Edme Meny

Furent présents Jean-Noël DE VERAT, marchand fripier, demeurant rue Montagne Ste Geneviève, paroisse St Etienne-du-Mont, majeur, fils de défunt Jean-Baptiste, chirurgien privilégié, et de demoiselle M. Madeleine LEVASSEUR, demeurant même rue, et Anne REGNARD, fille de défunt François, vigneron à Chatou près St Florentin, et Catherine LABELLE, demeurant chez le sieur Jean CLOCHE, marchand de vin, et Anne REGNARD, tante, demeurant même rue.

1000L de dot dont 800L en deniers comptants, 200L en meubles, linge, et hardes. Un tiers dans la communauté. 400L de douaire préfix.

Tout le monde signe.